

Réseautage pour une voix politique des femmes dans les sociétés déstabilisées du Moyen Orient et de l'Afrique

Une étude préliminaire

CHERYL VAN DEN HANDEL, PHD*

JENNIFER EDWARDS, PHD**

JACQUELINE WATSON***

En 2003, une Libérienne d'apparence ordinaire mobilisa les femmes de son pays pour retrouver la paix et élire finalement un nouveau gouvernement dirigé par la première présidente africaine. À travers le Moyen-Orient en 2011, les femmes jouèrent un rôle particulièrement visible et vocal dans la Révolution arabe et elles continuent de se mobiliser en faveur des droits de la femme. À présent, certains pays africains sont aux prises avec des bouleversements sociaux et politiques qui menacent de renverser les gouvernements. Le présent article examine la question de savoir si les femmes peuvent agir efficacement comme agents de diffusion de l'information sur les questions féminines dans tout le Moyen Orient et l'Afrique pour se mobiliser en faveur de la paix et se faire entendre sur la scène politique. Nous comparons ensuite l'efficacité des femmes du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA) à celle de leurs sœurs

* La docteure Cheryl Van Den Handel est professeure adjointe de science politique et présidente du *Faculty Council* de *Northeastern State University* à Tahlequah, Oklahoma. Elle est titulaire d'un doctorat en science politique et d'une maîtrise en études internationales de *Claremont Graduate University*. La docteure Van Den Handel concentre actuellement ses recherches sur l'autonomisation des femmes et leur participation à la consolidation de la paix et à la vie politique au Moyen Orient et en Afrique.

** La docteure Jennifer Edwards est professeure agrégée de sociologie et coordinatrice du programme de sociologie à *Northeastern State University*. Elle reçut son doctorat en sociologie à *Oklahoma State University* en 2004. Parmi les domaines de recherche auxquels elle s'intéresse à l'heure actuelle figurent les relations entre rites et pouvoir dans divers environnements culturels, l'inégalité sociale et les rôles dévolus à chacun des sexes. Elle a étudié différents groupes en Angleterre, en Irlande du Nord et en Afrique du Nord.

*** Jacqueline Watson est titulaire d'une licence d'anglais et de science politique avec mention d'excellence de *Northeastern State University*, où elle poursuit actuellement des études de troisième cycle. Ses recherches se concentrent sur les activités politiques des populations autochtones. Elle a étudié différents groupes au Brésil et au Sahara, ainsi que les Roms d'Europe.

d’Afrique subsaharienne. Nous concluons que, au fur et à mesure que les femmes bâtissent des réseaux sociaux dans un pays, elles élargissent leur influence au niveau régional en faveur de la résolution des conflits et de la refondation de l’état, d’où l’essor de la société civile sur le continent africain. Les voies et moyens par lesquels les femmes sont mobilisées socialement et politiquement sont toutefois mal compris. Notre étude préliminaire est une étude limitée à trente-trois cas qui examine les voies qui diffusent l’information grâce aux contacts entre femmes, ainsi qu’entre elles et le public, qui permettent aux organisations féminines de transmettre l’information au sens large, d’un pays à l’autre, ainsi qu’à la communauté internationale. Nous utilisons l’étude comme axe théorique et descriptif d’un projet plus vaste. Nous appliquerons ultérieurement l’analyse des réseaux sociaux et la cartographie SIG, servant à identifier les modes d’interaction et de diffusion, à la recherche de points communs viables susceptibles de conduire à une théorie des réseaux sociaux chez les femmes et de leur rôle de diffusion de l’information dans la résolution des conflits.

La culture, les rôles du genre et les théories des mouvements sociaux

Les rôles dévolus à chacun des sexes représentent un élément essentiel des cultures du monde entier. En tant que membres d’une culture et d’une société, les individus se voient enseigner l’importance du sexe et les rôles associés au fait d’être un homme ou une femme. La question à laquelle sont confrontées la sociologie et les autres disciplines des sciences sociales est celle du degré auquel le sexe est lié à la participation aux mouvements sociaux et à leurs directions. Nous étudions dans cette section la signification culturelle du sexe et ses rapports avec le développement des mouvements sociaux et la participation à ceux-ci en examinant les rôles dévolus à chacun des sexes et leur place dans la culture, les théories des mouvements sociaux et la culture du MENA.

Comme indiqué plus haut, les rôles dévolus à chacun des sexes sont significatifs et ils le deviennent via le processus de socialisation liée au sexe. Cette socialisation peut être définie comme « le processus par lequel les individus apprennent le comportement culturel de féminité ou de masculinité associé au sexe biologique féminin ou masculin¹ ». Par conséquent, comme le suggère Linda Lindsey, la socialisation liée au sexe naît d’un processus de construction sociale qui reflète la culture, à partir de laquelle se développent les rôles dévolus à chacun des sexes, offrant des mesures de contrôle social².

Le sexe étant lié à la culture et celle-ci à l’évolution sociale, il est important de comprendre le rôle du sexe dans la création et/ou la perpétuation de l’évolution

sociale. Cette évolution se produit souvent à la suite de progrès, d'un conflit de classes et de l'action politique. Le développement économique et politique peut par conséquent être lié aux changements affectant la condition féminine ou la famille³. Nous avons en outre adopté un cadre élaboré par Janet Giele pour comprendre et évaluer la situation des femmes dans différentes sociétés. Nous identifions six variables comme représentant des facteurs importants de compréhension de la condition féminine. Ce sont : 1) l'expression politique, 2) le travail et la mobilité, 3) la famille, 4) le niveau d'éducation, 5) la santé et le contrôle sexuel et 6) l'expression culturelle⁴. Un rapport existe ainsi entre les mouvements sociaux et le concept de conscience de la sexualisation⁵. Selon M. Bahati Kuumba, « la résistance sociale encourage souvent une prise de conscience des rôles dévolus à chacun des sexes et des relations entre ceux-ci, même lorsque la cible et les objectifs ultimes du mouvement n'ont rien à voir avec l'égalité des sexes⁶ ». Les luttes entre les sexes jouent donc un rôle dans la création de nouveaux types d'action, affectant ainsi la société en général.

La sociologie politique s'appuie sur des théories pour guider les recherches, ainsi que pour analyser et interpréter la société⁷. En ce qui concerne les rapports entre le sexe et les mouvements sociaux, nous utilisons plusieurs perspectives théoriques pour comprendre les processus sociaux qui interviennent dans le développement des mouvements sociaux, la participation à ceux-ci et leur direction. Selon Kuumba, l'emploi d'une théorie sociologique est apparu plus récemment dans l'étude du rôle des femmes dans les mouvements sociaux⁸. Trois théories principales des mouvements sociaux relatives aux rapports entre le sexe et ces mouvements sont identifiées : 1) le modèle du processus politique, 2) la théorie de la mobilisation des ressources et 3) les nouvelles théories des mouvements sociaux.

D'après le modèle du processus politique, il existe certaines conditions qui permettent à un mouvement social de se développer et de réussir. Cette théorie a toutefois sous-estimé le rôle du sexe quant aux rapports de force qui interviennent dans la création d'opportunités politiques. Il existe également un élément subjectif dans ce modèle : « La construction du genre peut arbitrer entre les conditions sociales et le mouvement en déterminant *ce qui est et ce qui n'est pas* perçu comme une opportunité politique⁹ ».

Alors que le modèle du processus politique est focalisé sur les opportunités politiques, la théorie de la mobilisation des ressources met l'accent sur ces dernières et sur la structure organisationnelle qui doit exister pour qu'un mouvement social réussisse. Cette théorie se focalise donc sur les structures administratives et sur les ressources tangibles, ainsi que sur la rationalité des organisateurs comparée à l'émotion et aux idéologies sexistes¹⁰.

Les nouvelles théories des mouvements sociaux ne fondent plus l'activisme sur la classe sociale. Ces perspectives se focalisent plutôt sur la définition de la collectivité et sur l'identité collective, mettant l'accent sur les composantes sociales et psychologiques, ainsi que sur des facteurs subjectifs affectant les processus de mouvement social. Selon Kuumba, « Le fait que les nouvelles théories des mouvements sociaux mettent l'accent sur l'identité collective et la situation sociale, qui sont toutes deux essentielles à la construction du genre, les rend propres à faciliter une analyse sexospécifique, à un certain niveau¹¹ ».

Le rôle des femmes est lié directement à leur condition et ce point est démontré au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Plus particulièrement, la condition liée aux rôles domestiques, au niveau d'éducation et au taux d'alphabétisation reflète les taux de réussite chez les femmes¹². Par conséquent, « une fécondité élevée, un faible taux d'alphabétisation et une participation réduite au marché du travail sont communément liés à la condition inférieure des femmes, qui est à son tour attribuée fréquemment à la prédominance de la loi et des normes islamiques dans les sociétés du Moyen Orient¹³ ». En outre, l'idée selon laquelle les femmes sont différentes et inférieures crée souvent des obstacles à leurs accomplissements et à leur réussite. En conséquence, les femmes sont censées éviter les rôles considérés comme ne leur convenant pas : « La fonction de procréation des femmes sert à justifier cette ségrégation en public, leur obligation de rester au foyer et leur manque de droits civils et légaux¹⁴ ».

Certaines régions du MENA ont vu le développement d'une classe ouvrière et de syndicats puissants. Par conséquent, de nombreux types différents de mouvements, par exemple les mouvements réformateurs, les mouvements religieux, etc., sont apparus dans ces régions et certains des agents les plus décisifs du changement, dans les domaines juridique et politique, ont été des femmes¹⁵.

Les dirigeantes en tant qu'agents du changement

Les femmes peuvent-elles changer les choses lorsqu'elles sont confrontées à des conflits en apparence interminables ? L'art simple de la communication aide-t-il vraiment à soulager les tensions et à encourager la coopération conduisant au changement politique et à la paix ? Les femmes présentées ici répondent à ces questions par l'affirmative. Elles viennent de pays qui couvrent l'ensemble du Moyen Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne, où elles développent des réseaux qui partagent le même objectif : la paix. Cette section sert à examiner, pays par pays, les moyens qu'emploient ces femmes remarquables pour atteindre le résultat collectif qu'elles désirent.

Les Territoires palestiniens occupés et Israël

Derrière les déclarations belliqueuses des politiciens aussi bien en Israël que dans les Territoires palestiniens, les femmes ont pris la tête de la quête de la paix dans leurs pays respectifs. En Palestine, Issam Abdul-Hadi, Amneh Kamal Sulaiman et Zahira Kamal sont des inspirations pour les arabes palestiniennes luttant pour définir leur identité nouvellement apparue dans une société mondialisée¹⁶. Abdul-Hadi assista à la session inaugurale du Conseil national palestinien, qui conduisit à la création du *General Union of Palestinian Women* (GUPW) en 1965, dont elle fut élue présidente, un poste qu'elle continue d'occuper. Elle reçut le prix *Ibn Rushd* de la *Freedom of Thought* en 2000¹⁷. Dans les camps de réfugiés du Liban, Amneh Kamal Sulaiman endura des souffrances considérables et gravit pourtant les échelons pour y devenir conseillère et vice-présidente du GUPW. Amneh crée des réseaux avec les réfugiés pour organiser le travail social et patriotique, tout en luttant pour la paix. Elle est également membre du *Palestinian National Council*¹⁸. Kamal occupa le poste de directrice générale du *Directorate of General Planning and International Cooperation* de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) de 1995 à 2005. À ce poste, elle forma un comité interministériel de coordination pour la promotion des femmes. Zahira est également la fondatrice de la première organisation communautaire s'occupant des questions d'autonomisation des femmes, *Palestinian Women's Action*. Elle est affiliée à de nombreuses ONG féminines en Palestine et a travaillé comme porte-parole de la *Palestinian Federation of Women's Action* dans de nombreux pays, y compris la Russie et les États-Unis. Elle est également membre d'*Israeli and Palestinian Networking* ainsi que de *Jerusalem Link*, deux centres associés d'aide aux femmes situés à Jérusalem-Est et Ouest. Zahira a beaucoup écrit sur l'autonomisation des femmes, sur leur participation à la vie politique et sur le processus de paix¹⁹.

En Israël, la metteuse en scène Angelica Livne, les dramaturges Betty Shamieh et Misha Schulman, ainsi que l'actrice Yael Drouyanoff, s'efforcent de promouvoir la paix par le biais des arts et de la société civile²⁰. Livne plaide en faveur de la paix par les arts, mettant l'accent sur les enfants de religions et de cultures d'origines différentes par l'intermédiaire du *Rainbow Theatre*. Faisant participer des enfants de toutes les religions, le théâtre les encourage à se servir de leur corps pour raconter ce qui se passe dans la tête d'un adolescent vivant dans un pays en guerre et exprimer leurs pensées et leur désir d'accepter et d'être acceptés tels qu'ils sont²¹. La scène est rapidement en train de devenir un lieu de prédilection pour les promoteurs du changement dans le conflit israélo-arabe. La pièce de la dramaturge palestinienne Betty Shamieh, *Roar*, met en lumière les expériences vécues par une famille palestinienne vivant dans une ville du Midwest américain qui

abrite une importante communauté arabe. La pièce de Schulman, *Fist*, examine le désarroi d'une famille israélienne dont le fils refuse de continuer à servir dans les forces armées à cause des injustices dont il est témoin, qui résultent de l'occupation de la Palestine. *Peace Child Israel*, fondé par Drouyanoff, est un programme dans lequel des adolescents juifs et arabes expriment leurs propres versions de différentes pièces afin de dépeindre les problèmes réciproques auxquels ils sont confrontés²².

Rela Mazali et Ronit Avni sont des militantes de la société civile qui œuvrent en faveur de la paix. Mazali est l'une des membres fondateurs du *New Profile Movement for the Civilization of Israeli Society*, qui vise à promouvoir chez les jeunes Israéliens la paix par le respect mutuel et l'entente en contestant la militarisation de l'enseignement en Israël, en créant des occasions publiques de débattre et de s'instruire, en informant les jeunes, ainsi qu'en apportant un soutien moral et affectif aux jeunes gens refusant le service militaire²³. Comme fondatrice et directrice générale de *Just Vision*, Avni lança en 2003 un programme conçu pour élargir l'influence des journalistes, responsables politiques et communautés solidaires en les mettant en contact. Elle attire l'attention sur l'action des pacifistes israéliens et palestiniens, ayant remarqué que les médias ignorent ces personnes et groupes. *Just Vision* vise à mettre en lumière leur action et à lui faire gagner du terrain. Le programme a jusqu'ici interviewé cent quatre-vingt responsables civils en hébreu, en arabe et en anglais dans le but de s'associer à des enseignants pour créer des programmes scolaires focalisés sur la façon dont chaque personne peut être un agent du changement²⁴.

Des femmes appartenant aux deux camps ont participé à la *Global Peace Initiative of Women Conference* qui a, depuis 2002, exploré les initiatives de paix entre Palestiniens et Israéliens. Cette initiative « fut fondée pour mobiliser les communautés spirituelles et religieuses du monde dans le but de traiter des problèmes mondiaux fondamentaux tels que le changement climatique, l'environnement, la promotion du rôle central des femmes et le dialogue interconfessionnel²⁵ ». Lors des sommets qui se tinrent de 2002 à 2008, trois choses devinrent claires : 1) la réconciliation n'est pas un exercice politique mais un effort qui laissera le passé derrière soi et préparera l'avenir, 2) les femmes doivent avoir un rôle moteur dans le processus de paix et 3) la réconciliation est un processus interpersonnel qui commence sur le terrain²⁶.

L'impact politique des efforts évoqués plus haut sur les moyens qu'il faudrait donner aux femmes pour promouvoir la paix entre la Palestine et Israël n'apparaît pas encore clairement. Il est certain que la société civile doit s'élargir parmi les Palestiniens et que les femmes doivent être des partenaires à part entière pour arriver à la paix et à la réconciliation. En Israël, il est tout aussi difficile de dire si

les femmes et les groupes pacifistes de la société civile font des progrès politiques quelconques en direction de la paix.

Le Liban

Plutôt que sur la paix, les groupes de femmes du Liban se focalisent sur l'autonomisation politique et civile. Les Libanaises peuvent voter et se présenter aux élections, jouissent de la liberté de parole et de réunion et peuvent défendre les causes qui leur sont chères. Elles font toutefois l'objet d'une forte discrimination en matière d'emplois dans le secteur public. Il leur manque une autonomisation lorsqu'il s'agit de problèmes spécifiques de société et de droits de la personne tels que l'égalité de traitement devant la loi, en particulier au niveau familial²⁷. Le Conseil libanais de lutte contre la violence à l'égard des femmes a organisé des marches et d'autres manifestations publiques, alors que le Conseil des femmes libanaises a organisé des conférences visant à convaincre les politiciens et les autorités religieuses de réduire les restrictions légales et d'améliorer l'accès des femmes à la prise de décisions politiques²⁸.

Les femmes sont insuffisamment représentées dans la vie politique libanaise. Seules les grandes familles peuvent faire élire une femme au parlement. Bahia Hariri est une des quatre seules femmes qui siègent parmi les cent quarante-trois membres du parlement libanais. Elle dirige la commission de l'éducation nationale et s'est attelée à un certain nombre de programmes pilotes dans divers domaines d'études. Se servant de ses positions de parlementaire et de présidente de la commission des femmes de l'Union parlementaire arabe, elle s'est engagée dans le combat pour l'autonomisation des femmes et contre l'inégalité des sexes. Elle est convaincue de l'utilité d'établir des partenariats entre les organisations de la société civile et l'administration aux niveaux local et national afin de poursuivre des projets de développement humain au Liban²⁹.

La Syrie, la Jordanie et d'autres pays

En Syrie et en Jordanie respectivement, le docteur Bouthaina Shaaban, Haifa Abu Ghazaleh et Laurice Hlass ont consacré leur vie à la lutte contre les injustices sociales qui ont frappé les femmes dans le monde arabe. La docteure Shaaban est l'auteur de trois ouvrages sur la vie des femmes arabes. Elle est également conseillère politique et des médias du président syrien Bassar al-Assad. Elle a, au cours des dix dernières années, représenté un excellent exemple pour les femmes qui souhaitent voir promulguer des réformes et qui veulent participer à la vie politique syrienne³⁰. Dans le cadre de ses fonctions de directrice des programmes régionaux d'*UniFem*, Haifa Abu Ghazaleh, a élaboré de nombreux programmes et projets

dans les domaines de la paix, des droits de la femme et de la participation féminine à la vie politique. Elle s'emploie à appliquer la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU et la Législation internationale sur les droits de la personne aux organisations dont elle est membre, telles que le ministère jordanien de l'Éducation nationale et la Fédération générale des femmes jordanienes³¹. Hlass a donné à de nombreuses Jordanienes l'idée de poursuivre leurs études et d'améliorer leur situation de famille. Elle aide les femmes à recevoir une formation professionnelle et technique dans des ONG telles que, entre autres, *Young Women's Christian Association*, dont elle est présidente, et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies³².

D'autres femmes et organisations féminines jouant un rôle important en Irak, au Koweït, dans les Émirats Arabes Unis (ÉUA), à Oman et en Arabie Saoudite furent également incluses dans les études de cas. Parmi elles, on peut citer la *Iraqi Women's League* et la *Women's Cultural and Social Society* au Koweït. Parmi les dirigeantes qui ont permis aux femmes de faire des progrès sociaux et politiques considérables dans la région figurent Sheika Lubna Al Qasimi, la première femme à devenir ministre des ÉAU et Tiba Al Maoli, la première à être nommée au Conseil législatif d'Oman, où elle participa à la rédaction de deux lois importantes, la *Silk Alqadi Law* et l'*Al Ahwal Al Shakhseyya Law*³³. L'écrivain Laila Nabih Alnamani est membre fondatrice de la *Women's Welfare Society* en Arabie Saoudite, qui représente plus de 35.000 personnes et offre une série de services et de compétences visant à améliorer les conditions de vie des femmes³⁴. La docteure Haifa Jamal Al-Lail, présidente d'*Effat University* en Arabie Saoudite, participe directement au développement de l'enseignement supérieur pour les femmes de ce pays. Elle collabore avec diverses organisations telles que les chambres de commerce de Jeddah et le Forum économique mondial pour exprimer ses inquiétudes quant aux clichés relatifs aux femmes musulmanes, la nécessité d'un dialogue et son engagement en faveur de la paix³⁵.

Les pays du « Printemps arabe »

Les droits de la femme et la viabilité des organisations féminines varient grandement d'un pays de l'Afrique du Nord à l'autre. Les progrès réalisés au cours des trente dernières années se sont dans une large mesure évaporés depuis les révolutions de 2011 en Tunisie et en Égypte³⁶. Pourtant, les dirigeantes et les organisations de défense des droits de la femme ont été actives au cours des deux années qui ont suivi le Printemps arabe.

Les questions relatives aux droits de la femme mobilisent en Tunisie plus de vingt organisations féminines telles que l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) et l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD). Depuis

juin 1991, la commission *Femme et Développement* a minutieusement examiné les plans de développement pour garantir le respect de l'égalité entre les sexes. Le Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR), basé à Tunis, encourage l'égalité entre les sexes par une action de sensibilisation et des ateliers³⁷.

La militante primée des droits de la femme Dalia Ziada, directrice exécutive du Centre Ibn Khaldun pour les recherches sur le développement en Égypte est l'une des huit dirigeantes qui, dans tout le monde arabe, sont engagées dans un mouvement surnommé *Pink Hijab*³⁸. Bien que madame Ziada n'ait pas réussi à se faire élire au parlement en 2011 sur la liste d'un parti politique qu'elle avait fondé avec d'autres révolutionnaires après la révolution de 2011, elle continue de former les militantes et les bloggeuses de son organisation³⁹. Parmi d'autres Égyptiennes engagées dans le mouvement des droits de la femme, on peut citer Rebecca Chiao, fondatrice de *HarassMap*, un site Web qui dépiste via la téléphone portable et l'Internet les agressions sexuelles et autres formes de violence à l'égard des femmes, la militante Soraya Bahgat et Abeer Abo El'ela, du Bureau de la communication du Conseil national de la femme. Ces femmes, qui estiment que les attaques perpétrées à l'encontre des militantes sont de plus en plus fréquentes et lancées délibérément dans le cadre d'une campagne de diffamation des femmes, jouent un rôle-clé dans le maintien de la violence politique à l'encontre des femmes sous les feux de l'actualité⁴⁰.

L'Algérie et le Maroc

Les droits de la femme en Algérie se sont améliorés depuis les années 1970 mais ils sont entravés par les différences en matière religieuse et laïque, ainsi que par l'analphabétisme juridique général des femmes. Les groupes de défense des droits de la femme se sont multipliés depuis 2005 au fur et à mesure que les femmes s'engageaient en plus grand nombre dans le militantisme et la participation civique⁴¹. À la tête du Parti des travailleurs d'Algérie depuis 1990, la militante des droits de la personne Louisa Hanoun a demandé la rédaction d'une nouvelle constitution stipulant l'adoption irréversible de la démocratie. En 2004, Louisa fut choisie par son parti comme candidate à la présidence. Malgré son échec, cela représenta un tournant pour les femmes des pays arabes. Elle fut la première femme de la région MENA à se lancer dans une telle campagne et considère ce fait comme une avancée décisive de la condition féminine dans la région⁴².

L'autonomisation des femmes au Maroc ressemble à celle qui s'est déroulée en Algérie. Un obstacle majeur au progrès socioéconomique des femmes au Maroc est le contexte culturel. La productivité des femmes y est sous-estimée, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Fawzia Talout Meknassi, une

journaliste et directrice d'une grande agence de presse marocaine, La Presse Marocaine, créa le Salon de la femme méditerranéenne en 1997 et le Forum international des femmes en 1999, qu'elle dirige également. Fawzia est en outre un personnage en vue de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Elle est convaincue que, pour que la condition de la femme progresse au Maroc, un changement radical doit se produire dans la culture de son pays et elle travaille sans relâche à la matérialisation de ce changement en créant des réseaux sociaux encourageant la promotion de la femme⁴³.

La militante primée marocaine Najat M'jid est membre de la Commission des droits de l'enfant du Conseil consultatif marocain des droits de l'homme. Elle est également fondatrice et membre active de l'organisation non gouvernementale BAYTI, le premier programme consacré à la situation des enfants sans abri au Maroc. Elle est en partie responsable de la politique nationale marocaine de protection de l'enfance. Najat fut nommée Rapporteur spécial sur le commerce des enfants en mai 2008 par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme⁴⁴.

Réseautage féminin de la société civile en Afrique

Le principal objectif de notre recherche porte sur la façon dont les femmes travaillent en réseau avec d'autres femmes dans le but de participer à la vie politique et sociale. Comment transmettent-elles des informations aux femmes au-delà des frontières ? Une autre question que nous nous devons poser est : qu'est-ce qui entrave la transmission de l'information et le succès politique ? La transmission via le bouche-à-oreille est le mode le plus simple de transférer l'information mais elle ne conduit pas nécessairement à l'action collective. Se faire élire président, premier ministre ou parlementaire constitue un progrès significatif mais, sans les multiples voix émanant de la société civile, le changement est problématique. Nous avons examiné plus haut des dirigeantes et organisations féminines motivées qui ouvrent aux femmes de la région MENA la voie de la participation à la vie politique et de l'obtention de résultats politiques. La présente section examine les réseaux féminins de la société civile en Afrique, leurs succès et les difficultés qu'ils rencontrent.

Les droits de la femme, la violence à l'égard des femmes et la discrimination sexuelle, sont abordés de manière fragmentée et désordonnée utilisant diverses conventions internationales. Une justice et une prise des décisions politiques axées sur la dimension sexospécifique créent une atmosphère de *résistance et dérobement à la justice* par des pays et des régions, ainsi une perspective abstraite des pro-

grammes d'après-conflit et de consolidation de la paix qui ignore les questions intéressant spécifiquement les femmes⁴⁵.

La docteure Annie Chikwanha conclut que les problèmes affectant l'égalité de traitement dans la résolution des conflits semblent être liés politiquement par l'intermédiaire d'anciennes structures institutionnelles d'origine culturelle telles que les chefs/ainés/médiateurs traditionnels (trente cas), les forces armées et la police (trente-quatre cas), l'administration locale (dix-sept cas), les tribunaux locaux (quatorze cas), la famille, les amis et les voisins (quatorze cas) et d'autres dans une moindre mesure. Elle conclut que les femmes ne possèdent pas les connaissances ni la compétence nécessaires pour obtenir justice à cause de l'analphabétisme, du coût élevé de l'information et des préjugés culturels⁴⁶.

La mesure dans laquelle les initiatives féminines ont des chances de réussir à garantir un accès à la justice et à la participation politique n'apparaît pas clairement. Il est possible de mesurer le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et de suivre les associations féminines de la société civile mais il est également nécessaire d'entreprendre une étude des initiatives politiques de ces associations et de suivre un certain nombre d'entre elles jusqu'à leur aboutissement. De nombreuses ONG apportent leur assistance aux efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix entrepris par des femmes mais la collecte de données n'est pas harmonisée ni cohérente et, par conséquent, ne se prête pas aux comparaisons. Les réseaux de femmes tels que le projet de promotion du rôle dirigeant des femmes et de renforcement des mouvements féminins dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit en Afrique d'*Akina Mama wa Afrika* (AMwA) réussissent parfois à faire passer des lois dans divers pays africains. Il est difficile aux organisations féminines de la société civile de se perpétuer par suite d'un manque de ressources nécessaires au renforcement des capacités et à l'aide individuelle⁴⁷. *Akina Mama wa Afrika*, un réseau de défense des droits de la femme créé par et pour des Africaines âgées de vingt-cinq à quarante-cinq ans dans le but de partager des informations, des conseils et des compétences, rapporte également que les militantes des droits de la femme sont prises pour cibles à cause de leur franc-parler et de la nature de leur action. L'action des organisations féminines en faveur des Africaines reste toutefois capitale.

Inhérent aux sociétés patrimoniales des pays africains est l'incapacité des médias africains de reconnaître le sexe des dirigeantes africaines. Dismus Nkunda écrit que « quand Ellen John Sirleaf accéda à la plus haute fonction de son pays, le Libéria, à l'occasion d'une élection démocratique, cet exploit la vit décrite comme *l'homme idoine*⁴⁸ ». Au Kenya, une femme servant dans le gouvernement de coalition en tant que ministre de la Justice fut qualifiée de *seul homme de la coalition*⁴⁹. Lorsque des femmes occupent des positions d'autorité qui ne sont pas

considérées comme étant traditionnellement du ressort de la femme ou s'attaquent aux problèmes des femmes, et que la société patriarcale refuse de reconnaître le rôle dirigeant des femmes, remarque Nkunda, tout semble indiquer que les dirigeantes doivent continuer d'associer de façon stratégique la société à la « mise en lumière de la façon dont les rôles, normes et responsabilités sociaux continuent de réécrire les exposés des faits relatifs au rôle dirigeant des femmes⁵⁰ ».

Akina Mama wa Afrika offre des conférences, des séances de formation, un dialogue entre générations et des ateliers. Son objectif est de développer la prochaine génération de dirigeantes capables d'assumer des rôles dirigeants dans la société et la vie politique. Des campagnes d'information aident à renseigner le grand public sur l'organisation et à s'assurer des appuis en faveur du mouvement des droits de la femme. AMwA fait participer ces futures dirigeantes au projet de promotion du rôle dirigeant des femmes et de renforcement des mouvements féminins dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit en Afrique, qui bénéficie du soutien du Fonds pour la réalisation des OMD, une initiative du *Dutch Foreign Ministry*⁵¹. Le projet se focalise sur la formation de dirigeante féministe offerte aux jeunes femmes « pour une participation et une représentation effectives au niveau des processus de prise de décision dans les situations de conflit », ainsi que pour pousser à « des politiques et programmes tenant compte de la dimension sexospécifique » dans leurs pays respectifs⁵².

L'Afrique occidentale

Dans les années 1990, des femmes du Libéria, du Nigeria, du Ghana, de Gambie, de Sierra-Léone et de Guinée, avaient déjà commencé à s'organiser en groupes pour échanger des connaissances sur la façon de défendre leurs droits et demander une éducation. Shirley et Viola sont des Libériennes qui vivaient dans le camp de réfugiés d'Oru-Ijebu en 1995. Elles créèrent une organisation féminine dans les camps pour y informer les femmes de leurs droits et faciliter leur accès à une éducation. Elles espéraient que les femmes s'organiseraient un jour comme il convient dans toute l'Afrique pour lancer un appel en faveur de la paix⁵³.

Lorsque des femmes s'organisent en faveur de la paix, il a été démontré que l'impact sur le processus de paix est considérable. Le *Mano River Women's Peace Network* en est un exemple. Des femmes des trois pays ouest-africains de la Sierra Léone, du Libéria et de la Guinée désiraient mettre fin aux souffrances et aux combats causés par le conflit et purent avec succès participer au processus de paix dans leur région et leurs pays respectifs, ainsi qu'influencer ses résultats en envoyant une délégation pour en appeler aux chefs des états qui s'affrontaient et en organisant des manifestations avec occupation de locaux à Monrovia⁵⁴.

La *National Women's Commission* du Libéria fut établie en 1991 comme ONG à laquelle étaient affiliées quarante et une organisations féminines différentes. La commission se focalise sur les structures en faveur des femmes qui œuvrent à la base en offrant un financement et une assistance technique, ainsi qu'en servant d'intermédiaire entre les organisations féminines, les gouvernements nationaux et d'autres organisations féminines internationales⁵⁵. Par l'intermédiaire de la commission, des Libériennes lancèrent un programme à l'intention des femmes et jeunes filles maltraitées, offrirent une assistance juridique et l'enseignement des droits, ainsi que des activités rémunératrices, aux combattantes et à leurs familles. À la suite du succès rencontré au Libéria, les femmes du Nigéria, du Ghana, de la Gambie, de la Sierra Léone et de la Guinée créèrent leurs propres sections dans leurs pays d'origine. Un exemple d'organisation féminine locale est la *Slipway Women Development Association* qui opère à partir de l'un des quartiers les plus pauvres de Monrovia. Depuis sa création, les femmes du quartier ont organisé des rassemblements pour collecter de fonds et assistent chaque semaine à la réunion de la *National Women's Association* pour parler de leurs problèmes⁵⁶.

L'Afrique orientale

Les femmes du Soudan ravagé par la guerre ont travaillé activement pour la paix, l'autonomisation des femmes et le développement. Amna Abd El Rahman Abd El Rasoul est fondatrice et membre active du *Peace and Development Center* du Kedalu. Le Kedalu est une des régions les plus sous-développées du pays, privée de tout accès au téléphone, au réseau routier et aux établissements commerciaux. Le Centre se préoccupe des problèmes entourant le droit à l'éducation de la femme et de l'enfant et, grâce à ses efforts, le pourcentage des filles scolarisées dans les établissements d'enseignement primaire s'est accru considérablement⁵⁷.

Écrivain et fondatrice du *Community Based Organizations*, Bakhita Osman œuvre en faveur d'une coexistence pacifique entre les communautés pluriethniques grâce à ses talents de conteuse. Les efforts que fait Bakhita pour réaliser « les objectifs définis par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'autonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté, ainsi qu'implanter une culture de paix et de coexistence au Soudan » sont entravés par une insuffisance de ressources financières, l'atmosphère instable et violente et l'idéologie politique des gouvernants⁵⁸.

Parmi d'autres dirigeantes donnant à des femmes la possibilité d'établir des réseaux visant à promouvoir la consolidation de la paix, l'égalité entre les sexes et la parité dans la représentation politique, on peut citer Fatima Ibrahim, Ester Rahal, Rachel Paul, et Anita Amiro. Ibrahim fut la première femme élue au parlement soudanais. Elle est présidente de la Fédération démocratique internatio-

nale des femmes. *Maman Ester* Rahal est la première femme représentant la région des monts Nuba au parlement soudanais. Elles participent au processus de prise de décision en matière de politique traitant des problèmes d'égalité entre les sexes et, en collaboration avec l'Union des femmes soudanaises, elles font leur possible pour soutenir la participation des femmes à la vie politique et au renforcement de la société civile⁵⁹. La militante des droits de la femme, Paul, participa à la conclusion d'un accord de paix entre le Nord et le Sud du Soudan mettant fin à la phase la plus longue de la guerre civile⁶⁰. La chanteuse, danseuse et actrice Amiro est une des pionnières derrière le Centre culturel Kwoto, dont les productions figurent en bonne place lors des festivals et concours cinématographiques internationaux. Elle œuvre en faveur de la paix et de la réconciliation au profit des personnes déplacées du Sud-Soudan en leur offrant un exutoire leur permettant de s'exprimer librement via des œuvres d'art⁶¹.

Les voies d'information

La méthodologie utilisée pour cette étude préliminaire a consisté à recueillir les données d'études de cas faisant apparaître les activités de dirigeantes individuelles et d'organisations féminines de la société civile participant à la consolidation de la paix, à l'autonomisation des femmes et à des actions politiques visant à promouvoir le rôle des femmes. Dans les trente-trois cas cités dans notre étude préliminaire, nous avons examiné le leadership individuel, des cas d'activités organisationnelles nées sur le continent africain ou d'origine étrangère en cours sur ce continent ainsi qu'au Moyen Orient.

Code	Voie	Cas
WW	Femme-femme	10
WP	Femme-grand public	8
WI	Femme(s)-communauté internationale	9
WOW	Organisation féminine-femmes	4
WOP	Organisation féminine-grand public	7
W2G	Femmes-administration : participation directe	4
Recoupements		9
Nombre total de cas		33

Comme le montre le récapitulatif ci-dessus, dans vingt-sept des trente-trois cas, l'information circule d'une femme à une autre (dix cas) ou de femmes au grand public (huit cas), situations où la transmission de l'information s'effectue au sens large de femme à femme, et de femmes à la communauté internationale (neuf

cas), par quoi nous entendons une transmission entre femmes d'un pays à un autre. Dans quinze cas, nous rencontrons une transmission d'une organisation féminine à des femmes, au grand public et à l'administration. Dans huit cas, nous trouvons une transmission multimodale de l'information. Dans tous les cas, nous ne savons pas encore combien de femmes sont touchées et ne connaissant pas la portée de cette transmission d'une communauté à une autre. Dans la mesure où il est impossible de tirer des conclusions significatives, il apparaît provisoirement que la transmission de l'information d'une femme à une autre, même par-delà les frontières, est le principal canal mais pas le seul mode de transmission.

Conclusions

Nous concluons provisoirement que les femmes des pays africains sont beaucoup plus actives politiquement et ont mieux réussi à participer à la vie politique que celles du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Même si nous pouvons avancer l'hypothèse d'une certaine corrélation entre la nature de l'Islam et ce fait, il se trouve que, dans les pays africains, des femmes chrétiennes, musulmanes, juives et animistes œuvrent au coude à coude en faveur de la paix et d'une participation à la vie politique⁶². Il est donc possible que ce soit la culture et la société qui importent. La société au Moyen Orient et en Afrique du Nord est de nature patrimoniale, comme elle l'est dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Ces questions sont importantes mais n'ont pas été examinées dans la présente étude. Qu'en est-il du nombre de femmes aux Parlements ? Il est bien connu que les femmes servant dans les gouvernements et les parlements de la région MENA appartiennent à de grandes familles. Cela n'est pas toujours le cas dans les pays au Sud du Sahara. Ce nombre est toutefois faible et ne constitue pas une bonne mesure de la viabilité de la participation des femmes à la vie politique.

Une autre conclusion est que les femmes qui s'organisent en groupes de la société civile et s'efforcent de toucher les autres femmes réussissent mieux que celles qui agissent seules. Même si certains hommes s'engagent dans la promotion des droits, de l'autonomisation et de la participation à la vie politique des femmes, les mouvements féminins qui ont réussi sont, dans leur grande majorité, composés uniquement de femmes et œuvrent exclusivement au profit de celles-ci. Les prochaines phases de nos recherches, qui nous aideront à répondre aux questions concernant la diffusion et la réussite, font intervenir la création et l'envoi d'un questionnaire qui nous aidera à discerner le nombre de femmes touchées et le lieu dont elles sont originaires. Nous rassemblerons également autant que nous le pourrons les coordonnées géographiques qui nous permettront d'analyser ces

données à l'aide du logiciel ARCGIS et d'analyser les réseaux pour cartographier les conclusions.

Notes

1. LINDSEY, Linda L., *Gender Roles: A Sociological Perspective*, 5th ed., Upper Saddle River, New Jersey : Pearson Prentice Hall, 2011, p. 55.

2. *Id.*

3. MOGHADAM, Valentine M., *Modernizing Women: Gender and Social Change in the Middle East*, Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers, 1993, pp. 1–2.

4. *Id.*

5. CRASKE, Nikki, « Women's Political Participation in Colonial Populares in Guadalajara, Mexico », in *"Viva": Women and Popular Protest in Latin America*, ed. RADCLIFFE, Sarah A. et WESTWOOD, Sallie, Londres : Routledge, 1993, pp. 112–35.

6. KUUMBA, M. Bahati, *Gender and Social Movements*, Walnut Creek, CA : Alta Mira Press, 2001, p. 20.

7. *Id.*

8. *Id.* Voir aussi RANDALL, Margaret, *Sandino's Daughters: Testimonies of Nicaraguan Women in Struggle*, Toronto : New Star Books, 1981 ; et FREEMAN, Jo, « The Origins of the Women's Liberation Movement », *American Journal of Sociology* 78, no. 4, janvier 1973, pp. 792–811.

9. KUUMBA, *Gender and Social Movements*, pp. 52–53.

10. *Id.*, p. 54.

11. *Id.*, p. 56.

12. MOGHADAM, *Modernizing Women*, p. 5.

13. *Id.*

14. *Id.*

15. *Id.*

16. « Issam Abdul-Hadi », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2087 ; « Amneh Kamal Sulaiman », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2114 ; et « Zahira Kamal », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2090.

17. « Issam Abdul-Hadi ».

18. « Amneh Kamal Sulaiman ».

19. « Zahira Kamal ».

20. « Angelica Edna Calo Livne », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=357 ; et WALSH, Neil Ryan, KURIANSKY, Judy, et TOPPANO, Lorenzo, « Kites Fly for Peace: Staging Palestinian-Israeli Peace », in *Beyond Bullets and Bombs: Grassroots Peacebuilding between Israelis and Palestinians*, ed. KURIANSKY, Judy, Westport, CT : Praeger, 2007, pp. 185–87.

21. « Angelica Edna Calo Livne ».

22. WALSH, KURIANSKY, et TOPPANO, « Kites Fly for Peace », pp. 185–87.

23. « Rela Mazali », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=681.

24. AVNI, Ronit, « Just Vision: In Search of Israeli and Palestinian Morning-After Leadership », in KURIANSKY, *Beyond Bullets and Bombs*, pp. 167–70.

25. « GPIW Mission », *Global Peace Initiative of Women*, consulté le 25 février 2014, www.posibl.com/gpiw--global-peace-initiative-of-women/our-dream-is-to-see-the-mission--vision-of-gpiw-realized-through-partnerships-with-conscious-people-and-organizations-15875289.

26. MERRIAM, Dena, « The Peace Candle and Beyond: Women as Partners in Innovative Projects for Peace in the Middle East », in KURIANSKY, *Beyond Bullets and Bombs*, pp. 287–92.

27. Dr. ZAATARI, Zeina, « Women's Rights in the Middle East and North Africa—Lebanon », *Freedom House*, 14 octobre 2005, www.refworld.org/docid/47387b6c2f.html.

28. NAZIR, Sameena et TOMPPERT, Leigh, eds., *Women's Rights in the Middle East and North Africa: Citizenship and Justice*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2004, p. 155.

29. « Bahia Hariri », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=1232.

30. « Bouthaina Shaaban », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2371.

31. « Haifa Abu Ghazaleh », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=1249.

32. « Laurice Hlass », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=327.

33. « Lubna Al Qasimi », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=153 ; et « Tiba Al Maoli », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2374.

34. « Laila Nabih Alnamani », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=1121.

35. « Haifa Jamal Al-Lail », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=299.

36. Nous n'avons pas été en mesure de recueillir des informations sur les dirigeantes et les organisations féminines en Libye.

37. BEN SALEM, Lilia, « Women's Rights in the Middle East and North Africa 2010—Tunisia », *Freedom House*, 3 mars 2010, www.refworld.org/docid/4b99011cc.html.

38. ECHEL, Mike, « Egypt's Leading Female Voice for Change Warns That Revolution Is Backsliding », *Christian Science Monitor*, 5 octobre 2012, www.csmonitor.com/World/Global-News/2012/1005/Egypt-s-leading-female-voice-for-change-warns-that-revolution-is-backsliding.

39. « Women in the Egyptian Revolution: An Evolution of Rights », *National Public Radio*, 13 juillet 2013, www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=201851115 ; et KORTAM, Hend, « Women's Rights Groups Demand End to Defamation Campaigns », *Daily News Egypt*, 5 mai 2013, www.dailynewsegypt.com/2013/05/05/womens-rights-groups-demand-end-to-defamation-campaigns/.

40. KORTAM, « Women's Rights Groups ».

41. MARZOUKI, Nadia, « Women's Rights in the Middle East and North Africa 2010—Algeria », *Freedom House*, 3 mars 2010, www.refworld.org/docid/4b99012676.html.

42. « Louisa Hanoun », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2276.

43. « Fawzia Talout Meknassi », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2280.

44. « Najat M'jid », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=2003 ; et « Ms. Najat Maalla M'jid », United Nations Human Rights, consulté le 12 février 2014, www.ohchr.org/EN/Issues/Children/Pages/NajatMjidMaalla.aspx.

45. CHIKWANHA, Annie, « Women's Bodily Integrity, Peace and Security in Africa: 'How Do We Level the "Battlefields"'? », in *Regional Consultative Meeting Report*, ed. BUTEGWA, Christine et NAKAWEESI-KIMBUGWE, Solome, Kampala, Uganda : *Akina Mama wa Afrika*, 2009, pp. 11–13.

46. *Id.*, p. 13.

47. *Id.*, p. 17.

48. NKUNDA, Dismus, « My Mother Is a Man », in BUTEGWA et NAKAWEESI-KIMBUGWE, *Regional Consultative Meeting Report*, p. 20.

49. *Id.*

50. *Id.*

51. Voir BUTEGWA et NAKAWEESI-KIMBUGWE, *Regional Consultative Meeting Report*.

52. *Id.*, p. 9.

53. OLONISAKIN, Funmi, « Liberia », in *Arms to Fight, Arms to Protect: Women Speak Out about Conflict*, ed. BENNETT, Olivia, BEXLEY, Jo, et WARKNOCK, Kitty, Londres : Panos, 1996, pp. 29–47.

54. United States Agency of International Development, *Women and Conflict*, Washington, DC : United States Agency of International Development, 2007, p. 11, http://transition.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/conflict/publications/docs/cmm_women_and_conflict_toolkit_december_2006.pdf.

55. « Liberia », *NGO Directory*, National Women's Commission, UN.org, consulté le 12 février 2014, www.un.org/africa/osaa/ngodirectory/dest/countries/Liberia.htm.

56. OLONISAKIN, « Liberia », pp. 29–47.

57. « Amna Abd El Rahman Abd El Rasoul », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=1034.

58. « Bakhita Mohmed Osman », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=798.

59. « Fatima Ahmed Mohamed Ibrahim », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=804 ; et « Ester Kuku Rahal », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=802.

60. « Rachael Nyadak Paul », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=810.

61. « Anita Batris Amiro », *PeaceWomen across the Globe*, consulté le 12 février 2014, www.1000peacewomen.org/eng/friedensfrauen_biographien_gefunden.php?WomenID=1036.

62. ANDERLINI, Sanam Naraghi, *Women Building Peace: What They Do, Why It Matters*, Boulder, CO : Lynn Rienner, 2007 ; et GBOWEE, Lehman et GBOWEE, Leymah avec MITHERS, Carol, *Mighty Be Our Powers: How Sisterhood, Prayer, and Sex Changed a Nation at War; A Memoir*, New York : Beast Books, 2011.